***LE PERE INCONNU DE LA MISSION MODERNE***

**Pierre LAMBERT DE LA MOTTE**

« ***O Jésus Crucifié, Objet de notre cœur et de notre esprit, nous T’adorons, nous Te glorifions, car c’est par la sainte Croix que tu as sauvé le monde*** » ( Pierre Lambert de la Motte)

 Si le nom de Pierre Lambert de la Motte ne nous est plus inconnu, tout au plus savons-nous qu’il fonda la congrégation des Amantes de la Croix. Quelques-unes de ces religieuses sont venues chez nous. Ne sont-elles pas plusieurs milliers dans cette région d’Asie (le Vietnam et la Thaïlande) où elles continuent d’assurer le « ministère » que leur confia leur fondateur.

Leur Fondateur, à coup sûr, un homme au rayonnement spirituel, qui ne saurait laisser indifférent. De plus, Pierre Lambert n’est-il pas né à Lisieux, n’exerça-t-il pas une charge de magistrat puis un ministère presbytéral à Rouen durant 15 années?

 ***Faisons donc sa connaissance.***

**Un enfant précoce, un adolescent puis un homme en recherche d’un modèle de vie chrétienne.**

Né en janvier 1624 à Lisieux, issu d’une famille de noblesse de robe, assurant depuis plusieurs générations des charges administratives ou judiciaires, le jeune Pierre, après des études chez les Jésuites puis à l’Université de Caen, achètera lui aussi une charge de Conseiller à la Cour des Aides (les Impôts) au Parlement de Rouen. Nous sommes en 1646 : il a 21 ans. Magistrat rigoureux, de grande compétence, et dans le même temps, un homme en recherche de vie chrétienne.

Enfant précoce, il demeurera définitivement marqué par l’éducation chrétienne qu’il a reçue de sa famille puis au collège Jésuite de Caen. Ne lit-on pas dans une de ses lettres du 3 novembre 1663 ( il avait alors 39 ans ) que « lui revient à l’esprit une idée qu’il avait eue à l’âge de 9 ans : embrasser un jour la vie de religieux qui s’appelaient les Amantes de la Croix » ? Ces quelques mots, nous les trouvons dans un traité de vie spirituelle « L’Imitation de Jésus-Christ », que ses maîtres lui avaient mis entre les mains.

Pierre, adolescent, puis adulte, demeurera tout au long de sa vie assoiffé d’absolu. A l’âge de 30 ans, le désir de devenir prêtre le conduira à se dessaisir de sa charge de magistrat.

**En marche vers le sacerdoce : 1654**

Près de dix années ont passé depuis l’entrée de Pierre Lambert dans la magistrature rouennaise. Dix années au cours desquelles il avait retrouvé le Père Jésuite qui avait été son directeur à Caen et dont il fit son guide spirituel. Années durant lesquelles il fit la connaissance d’un prêtre à la spiritualité exigeante : Jean Eudes. Ce prêtre, lui aussi normand, consacrera une part importante de son ministère à la fondation de Séminaires destinée à la formation des prêtres. Ceux de Coutances, Caen, Rouen, et plus tard celui des Missions Etrangères à Paris (MEP), bénéficieront de l’aide très large de Pierre Lambert.

Jean Eudes, fondateur des Eudistes, sera canonisé en 1923.

1654 : notre jeune magistrat prend un congé de quelques mois et part à Caen pour un temps de retraite spirituelle, en un lieu, l’Ermitage, oû il sait devoir rencontrer des hommes capables de le guider.

Passé ce temps de prières et de réflexion, il effectue un pèlerinage en des conditions telles, qu’à l’heure du retour, il aura appris ( jeune noble qu’il demeure ) quel peut être le regard des autres sur un vagabond, un mendiant.

Le temps est enfin venu. Pierre Lambert a renoncé à sa charge de magistrat et demande à être ordonné prêtre. Il le sera le 27 décembre 1655 par l’Evêque de Bayeux.

 **Directeur du Bureau des Pauvres de Rouen en 1656.**

Quel sera le ministère de ce prêtre de 31 ans ? Après bien des hésitations, il revient à Rouen sur l’appel pressant de ses amis qui souhaitent lui confier la direction du Bureau des Pauvres, et celle de l’hôpital Général. Une charge considérable dont nous prendrons la mesure en découvrant que Rouen ne compte pas moins de 5000 pauvres et que, devenu prêtre, il entend consacrer à la prière non moins de 5 à 6 heures chaque jour.

**Un précurseur influent.**

Mais cela ne saurait suffire au tempérament de feu d’un tel homme. Il entend s’engager sur un terrain où tout est à faire pour les enfants et les jeunes, nombreux parmi les pauvres qu’il a en charge : leur éducation, leur instruction.

A cette fin, il engage à l’Hôpital Général un maître laïc, Adrien Nyel, au titre d’économe général chargé de l’enseignement des garçons. Les filles seront confiées à deux laïques consacrées sous le nom de Filles de la Croix. Et lorsque, plus tard, Nicolas Barré arrivera à Rouen, il trouvera de solides assises pour fonder la congrégation des Sœurs de la Providence de L’Enfant Jésus que nous connaissons aujourd’hui encore.

Homme totalement donné aux pauvres, Adrien Nyel se voit soudain appelé à Reims pour y aider le Chanoine Roland dans la mise en œuvre d’un service d’enseignement pour les filles.

Une rencontre s’ensuivit, celle de notre Rouennais avec le jeune Jean-Baptiste de la Salle, lui aussi Chanoine de la cathédrale de Reims. Une rencontre qui conduira ce dernier à la création d’un institut religieux de laïcs consacrés à l’enseignement gratuit des pauvres.

Précurseur influent, le jeune prêtre, directeur du Bureau des Pauvres, interviendra en bien d’autre domaines, tels que la catéchisation des prisonniers, des malades de l’Hôtel-Dieu, la formation spirituelle des jeunes d’autres milieux.

 **L’appel de la mission Pierre Lambert de la Motte, Premier Vicaire Apostolique de Cochinchine**.

Outre les enseignements pris à Rouen, Pierre Lambert a intégré un petit groupe de chrétiens influents à Paris où il lui arrive de se rendre. Ce petit groupe, qui a pour nom les « Bons Amis », a accueilli depuis quelques temps un jésuite français, le Père Alexandre de Rhodes, qui, de retour du Vietnam, plaide la cause des Eglises d’Extrême Orient. A Rome où il s’est arrêté avant de rejoindre Paris, il a demandé à la Congrégation de la Propagation créée en 1622 de nommer et d’y envoyer des Evêques placés sous l’autorité exclusive du Pape : des Evêques dont la mission prioritaire sera la formation d’un clergé autochtone, auquel il sera recommandé de ne pas s’ingérer dans les affaires politiques des Pays à Evangéliser.

Les Missions à l’œuvre depuis un siècle en ces pays d’Asie, se trouvaient dans une situation difficile. Jouant sur le fait, que les Missionnaires ne pouvaient être transportés sur ses bateaux, le Roi du Portugal obtint du Vatican la signature d’un accord lui confiant la nomination des Evêques et de l’envoi des Missionnaires. Une telle situation ne pouvait qu’entrainer des dérives dont les vicaires apostoliques français de Rouen venus sur demande personnelle du Pape souffrirent beaucoup.

Pierre Lambert fut donc retenu pour être sacré Evêque et envoyé comme vicaire du Pape en Cochinchine, au sud du Vietnam.

Parti en novembre 1660, accompagné de deux autres Missionnaires, il fait route sur un navire français jusqu’à Alexandrette. Puis prenant les routes terrestres, il n’arrivera à Ayuthia, la capitale de Siam (aujourd’hui la Thaïlande) que le 22 août 1662. Bien accueilli par le roi de ce pays, il peut s’y établir. Mais il ne faudra que peu de temps pour que les Portugais et, parmi eux, des missionnaires, ne suscitent de nombreuses intrigues à son encontre. Intrigues et diffamations qui, un jour, iront jusqu’à une tentative d’empoisonnement.

En dépit de cette situation difficile, il se donne totalement à sa mission d’Evangélisation et d’organisation des églises, tant celle du Siam que du Tonkin, d’Annam et de la Cochinchine, où déjà, il rencontre des chrétiens bien souvent demeurés des années sans prêtres.

C’est au Tonkin qu’il rencontrera des femmes désireuses d’adopter une vie donnée à la prière et aux pauvres. Nous sommes en 1669. Avec elles et pour elles, il fonde la Congrégation des « Amantes de la Croix ». Pour cet Evêque venu évangéliser les peuples d’Orient, « le seul critère de l’authenticité spirituelle ne peut être que la Croix ». Il n’avait pas oublié ce qu’il avait lu dans le livre de son enfant. Aussi demande -t-il à ces femmes, comme but premier de leur vie, de méditer tous les jours les souffrances du Christ afin de mieux le connaître et de progresser dans son amour.

L’Evangélisation des femmes, chrétiennes ou non, l’enseignement des vérités qui conduisent au Baptême et l’enseignement tout court, l’aide et l’assistance des pauvres ne sauraient être proposés et reçus que venant de personnes vivant dans la prière, le regard constamment tourné vers le Christ.

C’est aussi au Tonkin qu’il ordonne à la prêtrise, sept catéchistes de ce pays. Déjà il avait fondé à Ayuthia le Collège Général, premier séminaire destiné à la formation du clergé autochtone de ces pays.

En 1664, il avait accueilli son confrère et ami, Monseigneur Pallu, et rédigé en une réunion de caractère synodal les instructions destinées aux Missionnaires. Ces instructions insistaient sur ce que devait être la spiritualité missionnaire fondée sur la prière et l’oraison, insistant sur les risques que comportaient certaines activités trop humaines. Enfin en 1671-1672, il visita les chrétientés de Cochinchine (Vietnam sud) et les réorganisa selon le modèle des chrétientés du Tonkin. Puis il rentrera à Ayuthia où il prendra la direction du séminaire qu’il avait fondé, non sans continuer à suivre avec attention, les Eglises du Tonkin, d’Annam et de Cochinchine, qu’il ne reverra pas, son état de santé déclinant.

 Epuisé, il décède en 1679 à l’âge de 55 ans, après avoir souffert 10 mois durant de la maladie de la Pierre. « Il est mort plein de douleurs et Notre Seigneur lui a fait ressentir jusqu’à l’excès le poids de sa Croix, dont il avait été si épris durant sa vie », écrira son disciple le plus proche, le Père Laneau. Faut-t-il ajouter que cet « amateur de la Croix du Christ « s’imposa, des années durant et jusqu’à sa mort un jeûne perpétuel ?

Pierre Lambert de la Motte, un Evêque, un homme tout donné à Dieu. Et cependant, comme l’écrit sa biographe la plus récente : « Père inconnu de la Mission moderne », auquel nous devons cependant d’avoir accueilli en notre paroisse Sainte Thérèse de la Vallée du Cailly trois de ses filles venues du diocèse d’Hanoi. Depuis 18 ans déjà, le diocèse de Rouen en a accueillies une vingtaine, le diocèse de Bayeux Lisieux et de Liège en a accueillies quelques-unes Amantes de la Croix du diocèse d’Hanoi.

 De nos jours, une quinzaine de Congrégations des Sœurs « Amantes de la Croix » sont présentes dans les diocèses de France pour un nombre d’environ une centaine de sœurs. C’est un « phénomène » du retour aux Sources.

 Pierre Magnant, 2012

Mis à jours par les sœurs « Amantes de la Croix d’Hanoi », 2020